

RESUME



Nous soussigné **PETIT Jacques**, Administrateur de Territoire à Kibungu, atteste d'avoir reçu sur Crédit BE 1956 article 015 littera O pour aménagement de la prison de Kibungu la somme de **CENT VINGT MILLE MILLE FRANCS (125000)** dont le montant des engagements est de **CENT VINGT MILLE sept CENT quatre-vingt-cinq** FRANCS ci-inclus le montant des Bons de Commande pour lesquels le visa B.C est demandé.

Kibungu le 21 décembre 1957
L'Administrateur de Territoire
J. PETIT

26 VII 57
3/3

DEMANDER DE PRIX N° 1

Exité à G.A.C. KIBUNGU.

S.P. à.....

avec prière de vouloir bien compléter, arrêter en toutes lettres et signer la présente commission et la faire parvenir ensuite à son adresse en simple expédition, sous pli recommandé et cacheté portant la mention "Demande de prix n° 1/197".....
ou la remettre sous pli fermé portant la même mention avant l'ouverture des soumissions fixée au 17 juin 1957 à onze heures.

Passé ce moment, il ne sera plus tenu compte de la commission. Par ailleurs, la commission ci-dessus ne constitue qu'une offre; la commande ne sera ultérieurement émise s'il y a lieu. L'Administration se réservant le droit de commander de partie ou totalité de objets offerts.

Kibungu, le 17 mai 1957.

ATE. P. S. B. M. C.

Atkinson

Je soussigné G.A.C. Kibungu domicilié B.P. Kibungu.....
m'engage par la présente à ce que je soumissionne....., Directeur Général etc. de la société.....
dûment mandaté à cet effet, m'engage au nom de la dite société, envers le Gouvernement du Rwanda-Urundi à fournir les objets, outillage, matériel aux conditions, dans les délais et aux prix indiqués ci-dessous.

Le marché sera soumis aux clauses et conditions du Cahier Général des Charges, régissant les entreprises des travaux de l'Etat dont je déclare avoir pris connaissance.

Toutefois:

1°/ Les livraisons qui ne seraient pas effectuées dans les délais convenus donneront lieu, par raison de retard, à l'application d'une pénalité égale à 1% (un pour cent) de leur valeur, toute pénalité convenue étant considérée comme entière.

2°/ Le total de ces pénalités ne pourra excéder 5% (cinq pour cent) de la valeur des fournitures auxquelles elles se rapportent.

3°/ Il pourra être exigé le paiement d'un cautionnement, tel que prévu à l'article 30 du Cahier Général des Charges sus-cité dont le mode de paiement sera déterminé par lettre commande. Au lieu du dépôt en espèces qui serait éventuellement exigé, le soumissionnaire pourra fournir un acte de caution bancaire, à agréer par l'Administration.

DEMANDE DE PRIX N° 1

Faite à C.A.C.KIBUNGU.

B.P. à.....

avec prière de vouloir bien compléter, arrêter en toutes lettres et signer la présente soumission et la faire parvenir ensuite à mon adresse en simple expédition, sous pli recommandé et cacheté portant la mention "Demande de prix n°....." ou la remettre sous pli fermé portant la même mention avant l'ouverture des soumissions fixée au 18 juin 1957 à onze heures.

Passé ce moment, il ne sera plus tenu compte de la soumission. Par ailleurs, la soumission ci-dessus ne constitue qu'une offre; la commande ce fera ultérieurement s'il y a lieu. L'Administration se réservant le droit de commander de partie ou totalité de objets offerts.

Kibungu, le 17 mai 1957.

ATA NABEGLI

Je soussigné C.A.C. Kibungu domicilié B.P. Kibungu à..... m'engage par la présente ou je soussigné....., Directeur-Gérant etc. de la société..... dument mandaté à cet effet, m'engage au nom de la date société, envers le Gouvernement du Rwanda-Urundi à fournir les objets, outillage, matériel aux ou autres, dans les délais et aux prix indiqués ci-dessous.

Le marché sera soumis aux clauses et conditions du Cahier Général des charges, régissant les entreprises des travaux de l'Etat dont je déclare avoir pris connaissance.

Toutefois:

1°/ Les livraisons qui ne seraient pas effectuées dans les délais convenus donneront lieu, par semaine de retard, à l'application d'une amende égale à 1%(un pour cent) de leur valeur, toute semaine commencée état considérée comme entière.

Le total de ces amendes ne pourra excéder 5%(cinq pour cent) de la valeur des fournitures auxquelles elles se rapportent.

2°/ Il pourra être exigé le paiement d'un cautionnement, tel que prévu à l'article 30 du Cahier Général des Charges mais dont le mode de paiement sera déterminé par lettre commande. Au lieu du dépôt en espèce qui serait éventuellement exigé, le soumissionnaire pourra fournir un acte de caution bancaire, à agréer par l'Administration.

NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.-

ADJUDICATION POUR PRISON KIBUNGU

Cahier Spécial des Charges n° 1/Prison

A.- Examen des offres:

1° Classement des offres.

2° Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.

3° Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.

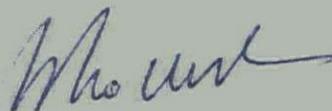
b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit déclaré complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion:

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faire aux membres du conseil des adjudications.

La soumission des C.A.C Kibungu est acceptée.
Elle est seule à avoir été présentée.-

Kibungu, le 18 juin 1957.-
L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-



NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.-

ADJUDICATION POUR PRISON KIBUNGU

Cahier Spécial des Charges n° 1/Prison

A.- Examen des offres:

1° Classement des offres.

2° Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.

3° Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.

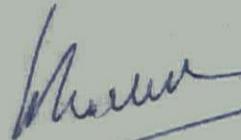
b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit déclaré complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion:

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faire aux membres du conseil des adjudications.

La soumission des C.A.C Kibungu est acceptée.
Elle est seule à avoir été présentée.-

Kibungu, le 18 juin 1957.-
L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-



NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.-

ADJUDICATION POUR PRISON KIBUNGU

Cahier Spécial des Charges n° 1/Prison

A.- Examen des offres:

1° Classement des offres.

2° Elimination des offres irrecevables parce que non conforme au cahier général des charges.

3° Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.

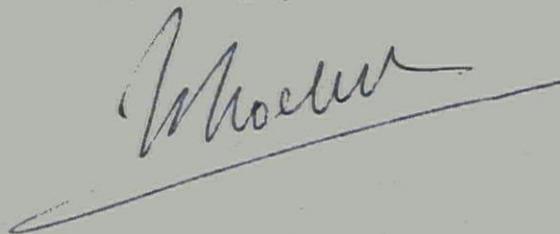
b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit déclaré complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion:

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faire aux membres du conseil des adjudications.

La soumission des C.A.C Kibungu est acceptée.
Elle est seule à avoir été présentée.-

Kibungu, le 18 juin 1957.-
L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-



..... *Kuanda - Kuanda*
 *Résidence de Kuanda*

 *Territoire de Kibungu*

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

L'an mil neuf cent cinquante sept, le dix huitième jour du mois de juin,
 devant Mr. POCHET M. Administrateur de Territoire
 assisté de MM. NAEGELS J. Administrateur Territorial Assistant
~~HOEYBERGHS J. Agent Territorial Principal~~
De Craemer
 il a été procédé, en séance publique, dans les bureaux du Territoire de Kibungu,
 à l'ouverture des plis contenant les soumissions pour l'entreprise de fourniture faisant l'objet de la demande prix n° 1/Prison du 17 mai 1957.-

Nom des soumissionnaires	Prix	Délais	Conditions	Divers
<i>CAE Kibungu</i>	83275	sans délai.	néant.	-

Signatures :

L'Administrateur Territorial Assistant, NAEGELS J.,

L'Agent Territorial Principal ~~HOEYBERGHS J.~~
De Craemer

L'Administrateur de Territoire, M. POCHET.,

Pochet

De Craemer

*Région de Kibungu
Région de Kibungu
Territoire de Kibungu*

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

L'an mil neuf cent cinquante sept, le dix huitième jour du mois de juin,
devant Mr. POCHE M. Administrateur de Territoire
assisté de MM. NAEGELS J. Administrateur Territorial Assistant
~~De Croquer~~
HOEYBERGHS J. Agent Territorial Principal
il a été procédé, en séance publique, dans les bureaux du Territoire de Kibungu,
à l'ouverture des plis contenant les soumissions pour l'entreprise de fourniture faisant l'objet de la demande prix n° 1/Prison du 17 mai 1957.-

Nom des soumissionnaires	Prix - Délais - Conditions - Divers
<i>C. de la banque</i>	83275 sans délai. néant. -

Signatures :

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHE.,

L'Administrateur Territorial
Assistant, NAEGELS J.,

L'Agent Territorial Principal
~~HOEYBERGHS J.,~~

De Croquer J.

[Signature]

[Signature]

*Ruanda Urundi
Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu*

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

L'an mil neuf cent cinquante sept, le dix huitième jour du mois de juin,
devant Mr. POCHET M. Administrateur de Territoire
assisté de MM. NAEGELS J. Administrateur Territorial Assistant
~~HOEYBERGHS J. Agent Territorial Principal~~
il a été procédé, en séance publique, dans les bureaux du Territoire de Kibungu,
à l'ouverture des plis contenant les soumissions pour l'entreprise de fourniture faisant l'objet de la demande prix n° 1/Prison du 17 mai 1957.-

Nom des soumissionnaires	Prix	Délais	Conditions	Divers
<i>CAE Kibungu</i>	83275	sans délai.	néant.	-

Signatures :

L'Administrateur Territorial Assistant, NAEGELS J.,

L'Agent Territorial Principal ~~HOEYBERGHS J.~~

L'Administrateur de Territoire, M. POCHET.,

[Signature]

*de Craemer J.
Je atteste*

KIBUNGU, le 18.6.57

RECOMMANDÉ

A Monsieur le Gérant des C.A.C.

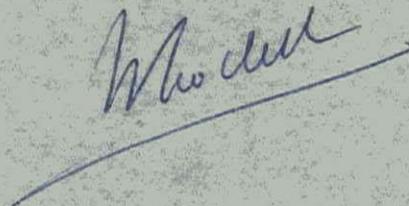
à

KIBUNGU.-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Administrateur de Territoire de Kibungu vous déclare adjudicataire pour l'exécution des travaux faisant l'objet du cahier spécial des charges n° 1/Prison du 17.5.1957 aux conditions de votre soumission en date du 18.6.1957.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.,



KIBUNGU, le 18.6.57

R E C O M M A N D E

A Monsieur le Gérant des C.A.C.

à

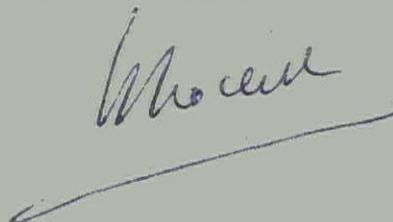
KIBUNGU.-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Administrateur de Territoire de Kibungu vous déclare adjudicataire pour l'exécution des travaux faisant l'objet du cahier spécial des charges n° 1/Prison du 17.5.1957 aux conditions de votre soumission en date du 18.6.1957.-

L'Administrateur de Territoire,

M. POCHET.,



KIBUNGU, le 18.6.57

R E C O M M A N D E

A Monsieur le Gérant des C.A.C.

à

KIBUNGU.-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Administrateur de Territoire de Kibungu vous déclare adjudicataire pour l'exécution des travaux faisant l'objet du cahier spécial des charges n° 1/Prison du 17.5.1957 aux conditions de votre soumission en date du 18.6.1957.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.,

M. Pochet
